

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 24-350-1926 nommant les assesseurs du Conseil d'appel pour l'année 1926.

n° 24-350-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 janvier 1926

Numéro JO
n° 350 du 31/01/1926

Date du numéro
31 janvier 1926

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu les décrets des 4 février 1904 et 25 juillet 1914 portant réorganisation du service de la justice à la Côte française des Somalis, modifiés et complétés par le décret du 2 août 1922

Sur la proposition du chef du service judiciaire: Le Conseil d'administration entendu,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er Sont nommés assesseurs près le Conseil d'appel pour l'année 1926. MM. Docteur Tassy (Jacques), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales: Gouet (ABXx), receveur métropolitain. chef du service des postes et télégraphes; Assesseurs suppléants : MM. Allys (Léopold), administrateur adjoint des colonies; Azénor (Michel), administrateur adjoint des colonies; Baixas (François), chef de section des postes et télégraphes: Daney (Pierre), adjoint des services civils.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPon-BAISSAC.Par le gouverneur :Le Chef du service judiciaire,CHAUVET.